

Afin de renforcer la protection des commerces en cette période de fin d'année, la Police Municipale reconduit son dispositif de surveillance spécifique, comme tous les ans.

Cette opération, basée sur un renfort des effectifs existants, se déroulera en deux temps :

- Des patrouilles pédestres de prévention seront instaurées en centre ville mais aussi sur les centres commerciaux situés en périphérie de la ville. La Police municipale met en place cet ensemble de mesures afin que cette période de fête soit protégée de tout risque de malveillance. Ces patrouilles auront pour objectifs :
 - de surveiller et d'identifier tout comportement suspect,
 - de prendre contact avec la population et les commerçants afin de les rassurer et être présentes sur le terrain,
 - de dissuader les éventuels passages à l'acte.
- Des opérations de surveillance véhiculées seront ensuite menées pour assurer une protection des commerces et lieux sensibles dès leur fermeture.

La ville sera découpée en plusieurs secteurs afin que les patrouilles puissent assurer la surveillance de toutes les zones commerciales.

